

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-053

<u>Date de Convocation</u>	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre,
7/12/2022	Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent,
<u>Date d’Affichage</u>	<u>ETAIENT PRESENTS :</u>
7/12/2022	Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice : 23	
Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN, Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
Votants : 22	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
Absents : 1	
	<u>ABSENTS :</u> Isabel DURET
	Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**POUVOIR DU MAIRE**

Monsieur le Maire rend compte de l'utilisation de la Délégation des Pouvoirs qui lui a été conférée par le Conseil Municipal dans sa délibération du 8 juin 2020, il a pris la décision suivante :

Location SEMCODA :

La commune d'Arbent a signé un contrat de location à compter du 1<sup>o</sup> décembre 2022 avec la SEMCODA pour un local d'environ 25 m<sup>2</sup>, situé au Pôle Santé, au 5 rue Kerkéni pour un loyer mensuel de 334,83 € plus 113,75 € de charges locatives. Ce local disponible immédiatement pourra être mis à disposition en priorité à des médecins qui accepteront de venir consulter quelques jours par mois.

Un premier médecin locataire, le docteur LECHANY, a contacté la commune pour venir donner des consultations de médecin du Travail pour le Centre de Gestion de l'Ain et souhaiterait développer, courant 2023, des consultations de médecine générale.

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-054

<u>Date de Convocation</u> 7/12/2022	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre,
<u>Date d’Affichage</u> 7/12/2022	Le Conseil Municipal de la commune d’Arbent (Ain) dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d’Arbent,
<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 23	<u>ETAIENT PRESENTS :</u> Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN,
Votants : 22	Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
Absents : 1	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
	<u>ABSENTS :</u> Isabel DURET
	Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023  
APPROBATION ET VOTE DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE**

Monsieur CRACCHIOLO Philippe, Maire, président de la commission Finances expose et commente à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2023 de la commune. Ce projet a été élaboré suite aux décisions fixées par la Commission Finances comme suit:

**Section de Fonctionnement – Dépenses par chapitre.**

011 - Charges à caractère général	1 245 500,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 930 000,00
014 - Atténuations de produits (FPIC et dette sociale)	108 000,00
022 - Dépenses imprévues	7 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	802 500,00
66 - Charges financières	15 488,00
	-----
Total des dépenses réelles	4 108 488,00

023 - Virement à la section d'Investissement	402 512,00
042 - Opérations d'ordre entre sections (dot. Amort.)	944 000,00
	-----
Total des dépenses d'ordre	1 346 512,00

<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 455 000,00 €</b>
---	-----------------------

### Section de Fonctionnement – Recettes par chapitre.

013 – Atténuations de charges	27 000,00
70 – Produits des services, du domaine et ventes div.	197 000,00
73 – Impôts et Taxes	4 448 600,00
74 – Dotations, subventions et participations	485 000,00
75 – Autres produits de gestion courante	175 009,33
77 – Produits exceptionnels	20 000,00
	-----
Total des recettes réelles	5 352 609,33
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	102 390,67
	-----
Total des recettes d'ordre	99 700,00

<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>5 455 000,00 €</b>
---	-----------------------

### Section d'Investissement – Dépenses par chapitre.

21 - Opérations d'équipement	2 190 613,00
16- Emprunts et dettes (Capital)	449 446,33
27 – Autres Immobilisations financières	95 000,00
	-----
Total des dépenses réelles	2 735 059,33

040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 390,67
	-----
Total des dépenses d'ordre	99 700,00

<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 837 450,00 €</b>
--	-----------------------

### Section d'Investissement – Recettes par chapitre.

24 – Produits de cession	187 450,00
10- Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00
13- Subventions d'investissement	300 000,00
16- Emprunt et dettes financières	753 488,00
	-----
Total des recettes réelles	1 490 938,00

021- Virement de la section de fonctionnement	402 512,00
040- Opérations d'ordre (dot. Amorts)	944 000,00
	-----
Total des recettes d'ordre	1 346 512,00

<b>Total des Recettes d'investissement</b>	<b>2 837 450,00 €</b>
--	-----------------------

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2,

VU la loi d'orientation N°92-125 du 06 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Après avis de la commission des Finances du 7 décembre 2022,

Sur proposition du rapporteur et ayant entendu ses divers commentaires sur les montants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (20 pour, 2 abstentions (GERVASONI, FLORE-EVRARD) :

- ADOPTE le budget primitif 2023 du budget général, arrêté comme suit :

BUDGET GENERAL	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	5 455 000,00 €	5 455 000,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	2 837 450,00 €	2 837 450,00 €
TOTAL	<b>8 292 450,00 €</b>	<b>8 292 450,00 €</b>

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement des diverses factures et à l'encaissement des recettes conformément aux crédits inscrits au Budget Général de l'exercice 2023.

Le secrétaire de séance,  
Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,  
Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-055

<u>Date de Convocation</u>	7/12/2022	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent,
<u>Date d'Affichage</u>	7/12/2022	<b>ETAIENT PRESENTS :</b> Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
<u>Nombre de Conseillers</u>	En exercice : 23	
	Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
	Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN,
	Votants : 22	Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
	Absents : 1	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
		<b>ABSENTS :</b> Isabel DURET
		Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023  
APPROBATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIERE**

Monsieur CRACCHIOLO Philippe, Maire et Président de la commission Finances, expose et commente à l'assemblée le projet du Budget Annexe 2023- Exploitation Forestière. Ce projet a été élaboré suite aux décisions fixées par la Commission Finances comme suit :

**Dépenses de fonctionnement :**

011 - Charges à caractère général	76 294,36
66 - Charges financières	4 005,64
	-----
Sous-Total des dépenses de gestion courante	67 223,57
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 700,00
	-----
Sous-Total des dépenses d'ordre	53 700,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>134 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Recettes de fonctionnement :**

70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	115 900,00
042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	18 100,00
	-----
Total des recettes	120 000,00

<b>Recettes totales</b>	<b>134 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

Les chapitres de la section d’investissement se présentent comme suit :

**Dépenses d'investissement :**

21 – Immobilisations corporelles	66 900,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	25 000,00
040 - Opérations d’ordre de transfert entre sections	18 100,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>110 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Recettes d'investissement :**

13 – Subvention d’investissement (hors 138)	56 300,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	53 700,00

<b>Recettes totales</b>	<b>110 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales : Articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2,

- VU la Loi d’Orientation n° 92.125 du 06 Février 1992 relative à l’organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Après avis de la commission finances du 7 décembre 2022,

Ayant entendu l'exposé et les commentaires du rapporteur des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (20 pour, 2 abstentions (GERVASONI, FLORE-EVRARD) :

- ADOPTE le budget primitif 2023 du budget annexe du Service Exploitation Forestière, arrêté comme suit :

EXPLOITATION FORESTIERE	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	134 000,00 €	134 000,00 €
SECTION INVESTISSEMENT	110 000,00 €	110 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>244 000,00 €</b>	<b>244 000,00 €</b>

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement des diverses factures et à l'encaissement des recettes conformément aux crédits inscrits au budget annexe de l'Exploitation Forestière 202

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-056

<u>Date de Convocation</u>	7/12/2022
<u>Date d’Affichage</u>	7/12/2022
<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice :	23
Présents :	16
Pouvoirs :	6
Votants :	22
Absents :	1

L’an deux mille vingt-deux, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la commune d’Arbent (Ain) dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d’Arbent,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.

Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,  
Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN,  
Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN,  
Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO,  
Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,  
Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.

**ABSENTS :** Isabel DURET

Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023  
APPROBATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES**

Monsieur CRACCHIOLO Philippe, Maire et Président de la commission Finances, expose et commente à l’assemblée le projet du Budget Annexe 2023 – Salles Municipales. Ce projet a été élaboré suite aux décisions fixées par la Commission Finances comme suit :

Les chapitres de la section de fonctionnement s’élèvent aux sommes suivantes :

**Dépenses de fonctionnement :**

011 - Charges à caractère général	98 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	88 000,00
	-----
Sous-Total des dépenses réelles	186 000,00

042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	30 466,05
023 - Virement à la section Investissement	533,95
	-----
	31 000,00

<b>Dépenses totales</b>	<b>217 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

**Recettes de fonctionnement :**

70 – Vente de Produits fabriqués	37 000,00
74 – Subventions d’exploitation	180 000,00

<b>Recettes totales</b>	<b>217 000,00 €</b>
-------------------------	---------------------

Les chapitres de la section d’investissement se présentent comme suit :

**Dépenses d'investissement :**

21 – Immobilisations corporelles	31 000,00
----------------------------------	-----------

<b>Dépenses totales</b>	<b>31 000,00 €</b>
-------------------------	--------------------

**Recettes d'investissement :**

021 - Virement de la section d’exploitation	533,95
040 - Opérations d’ordre de transfert entre sections	30 466,05

<b>Recettes totales</b>	<b>31 000,00 €</b>
-------------------------	--------------------

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales : Articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2,

- VU la Loi d'Orientation n° 92.125 du 06 Février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Après avis de la commission finances du 7 décembre 2022,

Ayant entendu l'exposé et les commentaires du rapporteur des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

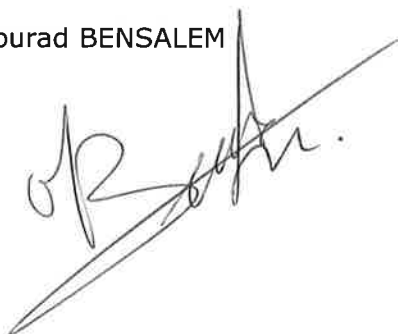
- ADOPTE le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Salles Municipales, arrêté comme suit :

SALLES MUNICIPALES	DEPENSES	RECETTES
SECTION EXPLOITATION	217 000,00 €	217 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	31 000,00 €	31 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>248 000,00 €</b>	<b>248 000,00 €</b>

- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement des diverses factures et à l'encaissement des recettes conformément aux crédits inscrits au Budget Annexe des Salles Municipales – Exercice 2023.

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-057

<u>Date de Convocation</u>
7/12/2022
<u>Date d’Affichage</u>
7/12/2022
<u>Nombre de Conseillers</u>
En exercice : 23
Présents : 16
Pouvoirs : 6
Votants : 22
Absents : 1

L’an deux mille vingt-deux, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la commune d’Arbent (Ain) dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d’Arbent,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agniette, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.

Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,  
Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN,  
Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN,  
Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO,  
Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,  
Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.

**ABSENTS :** Isabel DURET

Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION – FIXATION DU NOMBRE  
DE RECENSEURS ET DE LEURS REMUNERATIONS**

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population d’ARBENT se déroulera du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 et que pour assurer cette mission la commune va recruter 6 agents recenseurs.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 dite de « démocratie de proximité » et notamment ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du nouveau recensement,
- CONSIDERANT qu’il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte,

Entendu l’exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- DECIDE de fixer la rémunération des agents recenseurs selon une base forfaitaire brute de 1 000.00 €.

- DIT que les crédits nécessaires aux traitements plus charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice 2023 au chapitre 012 du budget général.
- AUTORISE Monsieur le Maire à recruter 6 agents recenseurs et leur payer cette rémunération.

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-058

<u>Date de Convocation</u>
7/12/2022
<u>Date d’Affichage</u>
7/12/2022
<u>Nombre de Conseillers</u>
En exercice : 23
Présents : 16
Pouvoirs : 6
Votants : 22
Absents : 1

L’an deux mille vingt-deux, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la commune d’Arbent (Ain) dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d’Arbent,

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.

Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,  
Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN,  
Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN,  
Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO,  
Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,  
Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.

**ABSENTS :** Isabel DURET

Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION – DESIGNATION D’UN COORDONNATEUR ET D’UN COORDONNATEUR ADJOINT D’ENQUETE**

Monsieur le Maire informe l’assemblée que notre commune est priée d’organiser le recensement de la population du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. Pour réaliser ces travaux il y a lieu de désigner un coordonnateur d’enquête et un coordonnateur Adjoint d’enquête parmi le personnel administratif de la Mairie.

- CONSIDERANT que le territoire communal sera divisé en 6 districts de collecte comprenant environ 260 logements chacun,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V,
- VU le décret N° 2003-485 du 05 juin 2003 relatif au recensement de la population,
- VU le décret N° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,
- CONSIDERANT qu’il appartient à la commune de fixer la rémunération des agents recenseurs qui vont effectuer les opérations de collecte,

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE de désigner Stéphanie GONNETANT, coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement au sein du personnel administratif de la Mairie.
- DECIDE de désigner Stéphanie BEVAND, coordonnateur Adjoint d'enquête également chargé de la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement au sein du personnel administratif de la Mairie.
- DECIDE qu'en compensation de leur charge de travail supplémentaire ces agents bénéficieront d'une prime exceptionnelle de recensement de 1 500 € pour le coordonnateur et 500 € pour le coordonnateur adjoint.
- CHARGE Monsieur le Maire à prendre les dispositions pour la mise en œuvre de cette décision.

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-059

<u>Date de Convocation</u>	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre,
7/12/2022	Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent,
<u>Date d'Affichage</u>	<u>ETAIENT PRESENTS :</u>
7/12/2022	Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice : 23	
Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN, Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
Votants : 22	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
Absents : 1	<u>ABSENTS :</u> Isabel DURET
	Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS-CREATIONS DE POSTES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il lui revient de délibérer sur le tableau des emplois de la commune.

Compte tenu des promotions internes et afin de permettre la nomination d'agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année lors de la réunion du Comité Technique Paritaire, il est proposé de créer les postes suivants :

- \* 4 postes d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe.
- \* 1 poste d'Ingénieur.

CONSIDERANT que les postes d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe et d'Ingénieur sont pré-affectés et ne donnent pas lieu à recrutement.

VU la délibération du 8 novembre 2021 modifiant le tableau des emplois de la commune,

VU l'état du personnel annexé au budget primitif 2022,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,



VU la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée notamment par la loi n°94-1134 du 27 Décembre 1994 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la création des emplois ainsi proposés.
- DIT que le tableau des emplois est modifié comme suit :
  - \* 4 postes d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023
  - \* 1 poste d'Ingénieur à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget principal – Exercice 2023 - en section de fonctionnement - chapitre 012.
- CHARGE Monsieur le Maire de prendre les dispositions pour la nomination des agents dans ces nouveaux grades.

Le secrétaire de séance

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-060

<u>Date de Convocation</u>	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre,
7/12/2022	Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent,
<u>Date d’Affichage</u>	<u>ETAIENT PRESENTS :</u>
7/12/2022	Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice : 23	
Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN, Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
Votants : 22	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
Absents : 1	<u>ABSENTS :</u> Isabel DURET
	Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**DEROGATIONS REPOS DOMINICAL POUR 2023**

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.3132-26 du Code du travail, tel que modifié par la loi «Macron», confère au maire le pouvoir de supprimer le repos dominical des salariés dans la limite maximale de douze dimanches par an à partir de 2016 et ce, au bénéfice de chaque catégorie de commerce de détail.

La présente délibération consiste donc seulement pour le maire à autoriser l'emploi de salariés pendant un à douze dimanches déterminés et non pas à autoriser l'ouverture proprement dite d'établissements commerciaux le dimanche.

L'ouverture au public le dimanche d'établissements commerciaux ou, plus précisément, l'exercice le dimanche d'une activité commerciale, est permis de plein droit tant qu'un arrêté préfectoral ne s'y oppose pas.

Il est précisé que la liste des dimanches pour l'année 2023 sera arrêtée définitivement après avis concordant de l'E.P.C.I. (Haut Bugey Agglomération) ou dans les deux mois suivant la saisie de l'E.P.C.I. et à défaut de sa délibération.

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE que la liste des dimanches de l'année 2023 pour lesquels les commerces de détails d'Arbent, à l'exception des concessionnaires automobiles, pourront déroger à la règle du repos dominical, en vue d'employer des salariés volontaires, est la suivante :

- 08 Janvier 2023
- 30 Avril 2023
- 07 Mai 2023
- 02 Juillet 2023
- 03 Septembre 2023
- 12 Novembre 2023
- 03 Décembre 2023
- 10 Décembre 2023
- 17 Décembre 2023
- 24 Décembre 2023
- 31 Décembre 2023

- DECIDE que la liste des dimanches de l'année 2023 pour lesquels les concessionnaires automobiles d'Arbent pourront déroger à la règle du repos dominical, en vue d'employer des salariés volontaires, est la suivante :

- 15 Janvier 2023
- 12 Mars 2023
- 11 Juin 2023
- 17 septembre 2023
- 15 Octobre 2023

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les arrêtés définitifs.

Le secrétaire de séance,  
Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,  
Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-061

<u>Date de Convocation</u>	7/12/2022	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent,
<u>Date d'Affichage</u>	7/12/2022	<b>ETAIENT PRESENTS :</b> Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALEM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
<u>Nombre de Conseillers</u>	En exercice : 23	
	Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
	Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN,
	Votants : 22	Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
	Absents : 1	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
		<b>ABSENTS :</b> Isabel DURET
		Monsieur BENSALEM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2022  
DU BUDGET GENERAL**

Monsieur Le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il y a lieu de prendre une décision modificative au Budget général – Exercice 2022.

Monsieur CRACCHIOLO explique que :

- il y lieu de compléter les lignes budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement afin de payer les dernières dépenses engagées sur l'année 2022,
- il faut augmenter le poste 165-dépôts et cautionnement afin d'effectuer le remboursement des cautions aux locataires ayant quittés nos appartements.
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L.2311-1 à 3, L.2321-1 à L.2321-4, L.2313-1 et suivants,
- VU la délibération en date du 13 décembre 2021 approuvant le budget primitif 2022,
- VU la délibération en date du 14 mars 2022 adoptant le Compte Administratif 2021,

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (20 pour, 2 abstentions (GERVASONI, FLORE-EVRARD) :

- ADOPTE la décision modificative N°2 – Exercice 2022 du Budget général.
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la régularisation des diverses modifications apportées par cette décision modificative.

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12-12-2022-062

<u>Date de Convocation</u>	L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre,
7/12/2022	Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent,
<u>Date d’Affichage</u>	<u>ETAIENT PRESENTS :</u>
7/12/2022	Mesdames ROBIN Chantal, MARET-GUELPA Aline, EUDIER Agnielle, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, Messieurs CRACCHIOLO Philippe, FLAGEOLLET Jean-Pierre, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELSIGNORE Raymond, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, FANNI Alexis, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.
<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice : 23	
Présents : 16	Christiane GROSSET a donné procuration à Yvonne DURAFFOURG,
Pouvoirs : 6	Carmen FLORE a donné procuration à Chantal ROBIN, Anny BEUCHOT a donné procuration à Philippe MARTIN, Jérôme BLONDEL a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Corinne BRENET-GRANDET a donné procuration à Stéphane DESSORS,
Votants : 22	Virginie FLORE-EVRARD a donné procuration à Dominique GERVASONI.
Absents : 1	<u>ABSENTS :</u> Isabel DURET
	Monsieur BENSALÉM Mourad a été nommé Secrétaire de Séance.

**ACOMPTÉ SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE SOCIAL  
POUR L'ANNEE 2023**

Monsieur DESSORS Stéphane, Adjoint au Maire délégué à la Vie Associative, aux Sports et à la jeunesse, présente à l'Assemblée la proposition d'acompte sur la subvention au Centre Social pour l'exercice 2023.

Il précise que la commune a versé l'année dernière une subvention de 300 000 € au Centre Social d'Arbent, inscrite au budget primitif de l'année 2022 afin de lui permettre de couvrir en partie ses frais de fonctionnement.

Afin de ne pas pénaliser la trésorerie du Centre Social au début de l'année 2023, Monsieur DESSORS propose de voter un acompte sur la subvention 2023 représentant 50% de celle versée en 2022, soit 150 000 € et de l'inscrire sur le budget primitif 2023-budget général.

Le conseil d'administration du Centre Social présentera prochainement un plan stratégique d'intervention et un budget prévisionnel pour l'année prochaine. Le Conseil Municipal sera alors amené à se prononcer sur le montant définitif de la subvention totale au titre de l'année 2023.

- VU le vote du Budget Primitif relatif à l'Exercice 2023,
- CONSIDERANT l'importance et le rôle du Centre Social pour la vie locale,
- CONSIDERANT la nécessité de verser en début d'année un acompte sur la subvention 2023 pour ne pas pénaliser le fonctionnement du Centre Social.

Sur proposition du rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- DECIDE de verser au Centre Social pour l'Exercice 2023, un acompte de 150 000 €.
- DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2021-budget général en Section de Fonctionnement Article 6574.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement de cette subvention.

Le secrétaire de séance,

Mourad BENSALÉM



Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Philippe CRACCHIOLO

